

☺ Offre d'emploi après les cours pour l'année scolaire 2018-2019 ☺

Le service de garde a plusieurs postes d'aides aux devoirs à combler ainsi que des postes de remplaçants.

Salaire : Salaire minimum

Horaire : Du lundi au jeudi de 15 h 40 à environ 16 h 40 (possibilité de remplacer à l'occasion le vendredi soir et de travailler toute la journée lors des journées pédagogiques)

Tâches principales :

- ✓ Corriger les devoirs;
- ✓ Demander les leçons aux élèves et vérifier leur compréhension;
- ✓ Créer un climat calme et propice à l'étude;
- ✓ Faire respecter les consignes de l'école et du service de garde;
- ✓ Remplir les feuilles de suivi pour les parents;
- ✓ Possibilité de faire de l'animation et de la surveillance d'élèves.

Conditions :

- ✓ Être en 3^e, 4^e ou 5^e secondaire;
- ✓ Avoir de la facilité sur le plan académique;
- ✓ Être à l'aise avec les enfants (tu auras un petit groupe d'élèves sous ta responsabilité);
- ✓ Être fiable, ponctuel et patient;
- ✓ Être disponible sur appel.

Les avantages :

- Tu n'as pas à te déplacer bien loin pour te faire de l'argent de poche!;
- Idéal pour un premier emploi. Tu pourras ajouter cette belle expérience de travail à ton curriculum vitae;
- Tu peux travailler dans un milieu que tu connais et collaborer avec d'autres élèves de ton école.

Si tu es intéressé, communique avec la responsable du service de garde, Mme Myrienne Leduc, par courriel à l'adresse suivante : servicedegarde@cmitr.com

Il est important de laisser ton nom, ton numéro de téléphone, ton niveau (3^e, 4^e ou 5^e secondaire) pour l'année 2018-2019 ainsi que tes disponibilités pour travailler.